

# RAPPORT SEMESTRIEL 2016



**GEP**

imagine **future** energies

Société anonyme au capital de 1 724 645 €.  
Siège social : 75 Rue Denis Papin 13857 Aix-en-Provence cedex  
378 775 745 R.C.S Aix-en-Provence



## Sommaire du rapport

RAPPORT SEMESTRIEL 2016.....	1
1 Déclaration de la personne responsable .....	3
2 Présentation du groupe .....	4
2.1 Présentation générale du groupe .....	4
2.2 Les réalisations de GEP .....	6
3. Activité du Groupe au premier semestre 2016 et faits marquants de la période .....	7
3.1 Résultats semestriels consolidés du Groupe au 30 Juin 2016 : .....	7
3.2 Faits marquants du premier semestre 2016 : .....	10
3.3 Les perspectives de GEP.....	12
4 Evènements postérieurs à la clôture du 30 Juin 2016 .....	13





## 1 Déclaration de la personne responsable

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes présentés dans le présent rapport semestriel au 30 Juin 2016, ont été établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Aix-en-Provence, le 25 Octobre 2016

Jean-Marie SANTANDER

Président Directeur Général





## 2 Présentation du groupe

### 2.1 Présentation générale du groupe

**Le Groupe Global EcoPower (GEP) est un constructeur de centrales autonomes de production d'électricité mettant en œuvre des énergies éolienne et photovoltaïque.**

Jusqu'à mi-2014, GEP identifiait, sélectionnait et faisait acquérir par ses clients « avant construction » des projets bénéficiant des droits et autorisations permettant la construction des centrales.

En août 2014, le Groupe a acquis, pour la première fois sur ses fonds propres, la Société PEVD (Parc Eolien de la Vallée du Don) qui détient tous les droits et autorisations pour la construction d'une centrale éolienne de 10 MW sur les communes de Vay et de Marsac-sur-Don en Loire-Atlantique. Le Groupe a financé les fonds propres pour l'acquisition des droits et la construction de la centrale à hauteur de 20% environ et a obtenu un prêt (dette senior) auprès des banques Triodos et BPI France pour les 80% restants.

En date du 5 Juin 2015, le Groupe a acquis PESML (Parc éolien de Seuil Mont Laurent) à hauteur de 60% en association avec des investisseurs privés. Egalement, le Groupe a financé les fonds propres pour l'acquisition des droits et la construction de la centrale à hauteur de 20% environ et a obtenu un prêt (dette senior) auprès des banques Triodos et BPI France pour les 80% restants.

L'histoire du développement de GEP se décline en plusieurs étapes :

La construction de centrales pour le compte de tiers investisseurs : ce fut le cas pour les deux centrales PV des Marottières (3,4 MWp) et de Veules-les-Roses (5,03 MWp) et les quatre centrales éoliennes de Montbray & Margueray (20 MW), La Guenelle (22 MW), La Voie Romaine (22 MW) et Tramomarina (10,25MW), soit en tout 82,68 MW construits et vendus à un tiers investisseur.

La construction de centrales pour son propre compte et revente à un tiers investisseur une fois les centrales en fonctionnement. C'est le cas de la centrale éolienne de Vallée du Don (10 MW), qui est en production et qui a déjà été vendue à un investisseur allemand, LHI. C'est le cas également de la centrale Seuil Mont Laurent (10 MW).

La construction de centrales pour compte de tiers : dans l'attente de l'acquisition des fonds de commerce visés ci-après, GEP a contracté avec Bouygues Energies





Services pour la construction des dispositifs de fixation et d'ancrage de Cap Découverte, représentant au total 4 centrales photovoltaïques, pour 30 MW.

Suite à l'acquisition des fonds de commerce de SENERGIES et d'ERI-SO le 28 octobre 2015, GEP a décidé « d'internaliser » le métier de construction des centrales éoliennes et photovoltaïques en France.

Suite au protocole d'accord du 8 mars 2016, GEP et le portugais Jayme da Costa ont décidé de s'associer pour la réalisation de chantiers en France comme à l'étranger. Grâce à cette association, GEP via sa filiale GEP-International, en-cours de création, va bénéficier des 100 ans d'existence de Jayme da Costa, et notamment de son bureau d'études, de ses achats et d'une connaissance mondiale des centrales éoliennes et photovoltaïques. Au niveau des énergies renouvelables, Jayme da Costa a construit jusqu'à présent, 2 700 MW de centrales éoliennes, 400 MW de centrales photovoltaïques et 2 400 MW de sous-stations.

Le groupe GEP est désormais constitué :

De GEP-Développement, filiale à 100% de GEP, dont l'objectif est de développer des projets photovoltaïques et éoliens en France, afin d'alimenter le « pipe » commercial du groupe GEP ;

De trois structures opérationnelles à l'international : GEP-Hellas en Grèce ( détenue à 100% par GEP), GEP-EM au Maroc ( détenue à 100% par GEP), GEP-Puerto Rico à Puerto Rico ( détenue à 70% par GEP), en association avec le groupe portoricain Stella.

D'une structure holding en France, Investéole (détenue à 100% par GEP), et d'une structure holding à l'étranger, GEP-International (détenue à 100% par GEP), qui détiennent les sociétés support de programme (SSP) bénéficiant de tous les droits et autorisations pour démarrer la construction. Les centrales sont ainsi directement financées, construites et cédées par ces deux filiales ;

De SENERGIES, une société de construction de centrales en France et à l'étranger. SENERGIES interviendra à l'étranger dans les pays où GEP ne dispose pas de filiale opérationnelle.





## 2.2 Les réalisations de GEP

### Centrales photovoltaïques

GEP a réalisé une centrale au sol d'une capacité installée de 5,03 MWc à Veules Les Roses (Seine Maritime) et un complexe agro-solaire composé d'un ensemble de serres (48 000 m<sup>2</sup>) et d'une centrale photovoltaïque de 3,49 MWc à Bourgneuf en Mauges (Maine et Loire).

Dans le cadre de la construction suite à des consultations, GEP a construit, via sa filiale SENERGIES, plusieurs dizaines de MWc. Par ailleurs, GEP construit pour le compte de Bouygues Energies Services, environ 30 MWc sur le site de Cap Découverte.

### Centrales éoliennes

Dans le cadre de son activité « faire acheter les droits par un tiers investisseur et construire », GEP a réalisé :

La centrale éolienne « La Guenelle » (Marne) : 22 MW (11 éoliennes Vestas V90). La centrale a été raccordée fin 2013. La réception de la centrale doit intervenir dans l'exercice 2016.

La centrale éolienne « Montbray – Margueray » (Manche) : 20 MW (10 éoliennes Senvion MM 82). La centrale a été raccordée le 15 avril 2014. La réception de la centrale doit intervenir dans l'exercice 2016.

La centrale éolienne « La Voie Romaine » (Marne) : 22 MW (11 éoliennes Vestas V90). La centrale a été raccordée le 16 juin 2014. La réception de la centrale doit intervenir dans l'exercice 2016.

La centrale éolienne « Tramomarina » à Soulanges (Marne) : 10,25 MW (5 éoliennes Senvion MM92). La centrale a été raccordée en avril 2015. La réception de la centrale doit intervenir dans l'exercice 2016.

Dans le cadre de son activité « acheter les droits, monter le financement, construire et vendre », GEP a réalisé :

La centrale éolienne de Vallée du Don (Loire Atlantique) : 10 MW (5 éolienne Gamesa G90). La centrale a été raccordée en décembre 2015.

La centrale éolienne de Seuil Mont Laurent : 10 MW (5 éoliennes Vestas V90). Le raccordement au réseau de la centrale est intervenu le 25 mai 2016





### 3. Activité du Groupe au premier semestre 2016 et faits marquants de la période

#### 3.1 Résultats semestriels consolidés du Groupe au 30 Juin 2016

Les N° de notes techniques renvoient à la plaquette détaillée des comptes semestriels disponible sur le site internet du groupe.

#### Bilan

En milliers d'euros

Actif	Notes	30/06/2016	31/12/2015
Ecarts d'acquisition		-	-
Immobilisations incorporelles		3 526	3 527
Immobilisations corporelles		184	178
Immobilisations financières		496	452
<b>Actif immobilisé</b>		<b>4 206</b>	<b>4 157</b>
Stocks et en-cours	8	356	364
Clients et comptes rattachés	9	25 114	40 102
Impôts différés actif		-	-
Autres créances et comptes de régularisation	9	4 936	3 335
Disponibilités	10	3 101	2 449
<b>Actif circulant</b>		<b>33 507</b>	<b>46 250</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>37 713</b>	<b>50 407</b>

Passif	Notes	30/06/2016	31/12/2015
Capital	11	1 725	1 637
Primes d'émission		979	821
Réserves consolidées		4 041	3 335
Résultat consolidé		(1 144)	1 350
<b>Capitaux propres - Part du groupe</b>		<b>5 601</b>	<b>7 143</b>
Intérêts minoritaires		992	730
<b>Capitaux propres - Total</b>		<b>6 593</b>	<b>7 873</b>
Autres fonds propres		660	850
<b>Provisions</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>373</b>
Emprunts et dettes diverses	14	14 517	17 503
Impôts différés passif		1 153	1 199
Fournisseurs et comptes rattachés	15	7 729	11 851
Autres dettes et comptes de régularisation	15	7 061	10 759
<b>Dettes</b>		<b>30 460</b>	<b>41 312</b>
<b>Total du passif</b>		<b>37 713</b>	<b>50 407</b>





## Compte de résultat

En milliers d'euros

	Notes	30/06/2016	30/06/2015
Chiffre d'affaires	16	9 345	17 086
Autres consommations externes		(5 803)	(15 443)
Charges de personnel		(3 016)	(1 019)
Impôts et taxes		(160)	(34)
Dotations nettes aux amortissements		(1 030)	(6)
Dotations nettes aux provisions		161	36
Autres produits et charges opérationnels		258	336
<b>Résultat opérationnel (1)</b>		<b>(245)</b>	<b>956</b>
Autres produits et charges non courantes (2)		(258)	-
<b>Résultat financier</b>	17	<b>(414)</b>	<b>(59)</b>
<b>Résultat courant des sociétés intégrées</b>		<b>(917)</b>	<b>897</b>
Impôts sur les résultats	18	46	(299)
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>		<b>(871)</b>	<b>599</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		(11)	-
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>(882)</b>	<b>599</b>
Résultat des minoritaires		262	254
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>(1 144)</b>	<b>345</b>
Nombre d'actions avant dilution		5 226 198	4 918 540
Résultat net par action (en euros)		(0,22)	0,07
Résultat net dilué par actions (en euros)(3)		(0,22)	0,05
<b>EBITDA</b>		<b>623</b>	<b>927</b>







## Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros

	Notes	30/06/2016	30/06/2015
Résultat net de l'ensemble consolidé		(882)	599
Amortissements et provisions (hors provisions sur actif circulant)		709	(79)
Variation des impôts différés	19	(46)	299
<b>Marge brute d'autofinancement des entreprises intégrées</b>		<b>(219)</b>	<b>818</b>
<b>Incidence de la variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité</b>		<b>(9 983)</b>	<b>(4 772)</b>
Incidence de la var. des stocks et en cours		8	(29)
Incidence de la var. des clients & autres débiteurs		(4 974)	(253)
Incidence de la var. des fournisseurs & autres créditeurs		(4 991)	(6 795)
Incidence du traitement du chiffre d'affaires à l'avancement		(26)	2 305
<b>Flux net de trésorerie générés par l'activité</b>		<b>(10 202)</b>	<b>(3 954)</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles		(24)	(1)
Acquisition d'immobilisations financières (hors titres consolidés)		(75)	(670)
Diminution des comptes courants hors groupe		-	592
Remboursements des dépôts et cautionnements		23	-
Incidence des variations de périmètre		790	(1 709)
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>715</b>	<b>(2 380)</b>
Augmentation de capital		190	20
Emissions d'emprunts bancaires	14	28 114	4 183
Variation des autres fonds propres		(190)	-
Diminution d'emprunts bancaires	14	(18 108)	-
Variation nette des autres dettes financières		-	14
Cession (acq.) nette d'actions propres		(3)	(8)
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>10 003</b>	<b>4 209</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>512</b>	<b>176</b>
Trésorerie à l'ouverture	10	2 449	1 094
Trésorerie à la clôture	10	2 961	1 270
<b>Variation de trésorerie par les soldes</b>		<b>512</b>	<b>176</b>





### 3.2 Faits marquants du premier semestre 2016 :

a) GEP ET JAYME DA COSTA S'ASSOCIENT POUR DEVELOPPER LA CONSTRUCTION DE CENTRALES EOLIENNES ET PHOTOVOLTAIQUES

GEP et le groupe portugais Jayme da Costa ont signé un accord d'association pour développer la construction de centrales éoliennes et photovoltaïques, en France et à l'étranger.

Jayme da Costa est un groupe portugais, centenaire cette année, qui intervient essentiellement dans la fourniture d'études et de matériels pour la construction de centrales éoliennes et photovoltaïques.

Jayme da Costa compte ainsi plus de 2 700 MW de centrales éoliennes et plus de 400 MW de centrales photovoltaïques à son actif, ce qui fait du groupe l'un des acteurs européens les plus expérimentés.

b) MISE EN PLACE D'UN EMPRUNT BANCAIRE PAR BPIFRANCE FINANCEMENT DESTINE A SOUTENIR LA CROISSANCE DU GROUPE A L'INTERNATIONAL

Le 04 avril 2016, GEP a signé avec BPI France Financement un accord de prêt d'un million d'euros dans le but de renforcer sa structure financière pour sa croissance internationale :

- Durée : 7 ans
- Taux fixe : 2,43% l'an
- Le remboursement du capital se fera en 20 versements trimestriels à terme échu, avec amortissement linéaire du capital, après une période de différé de 24 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus.

c) RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE DE LA CENTRALE EOLIENNE DE 10 MW DE SEUIL MONT-LAURENT DANS LES ARDENNES

Deuxième parc éolien construit par Global EcoPower sur ses fonds propres, après celui de 10 MW de la Vallée du Don en Loire-Atlantique, cette centrale éolienne est située sur les communes de Seuil et Mont-Laurent dans les Ardennes (08). Elle se compose de cinq aérogénérateurs Vestas V90 de 78 mètres de hauteur de moyeu et d'une puissance unitaire de 2 MW. Conformément au planning initial, la phase de montage des turbines s'est achevée le 13 mai 2016 et la centrale a été mise en service le 25 mai 2016. La ferme éolienne de PESML va produire environ 26,5 GWh/an, ce qui correspond





à la consommation électrique de 10 000 foyers (hors chauffage) et permet d'éviter l'émission de 6 500 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

d) CESSION DES DEUX CENTRALES EOLIENNES D'UNE PUISSANCE TOTALE DE 20 MW.

Global EcoPower annonce la cession de deux centrales éoliennes d'une puissance totale de 20 MW au groupe allemand d'investissements LHI.

Conformément à sa stratégie de développement, le Groupe GEP a procédé à la cession clés en main de deux centrales éoliennes au groupe allemand LHI basé à Munich:

- Une de 10 MW sur les communes de Nozay, Vay et Marsac-sur-Don en Loire-Atlantique (44). En date du 10 juin 2016, Investéole SA (détenue à 99,98% par GEP) a cédé 100% des actions de la société Parc Eolien de La Vallée du Don au groupe allemand LHI. Pour rappel, le parc se compose de cinq aérogénérateurs Gamesa G90 de 100 mètres de hauteur de moyeu et d'une puissance unitaire de 2 MW. Le raccordement au réseau de la centrale est intervenu le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

- Une de 10 MW sur les communes de Seuil et Mont-Laurent dans les Ardennes (08). En date du 28 juillet 2016, Global EcoPower a cédé sa participation de 60% dans la société Parc Eolien de Seuil Mont-Laurent également à LHI. Pour rappel, cette centrale est composée de cinq aérogénérateurs Vestas V90 de 78 mètres de hauteur de moyeu et d'une puissance unitaire de 2 MW.

Le raccordement au réseau de la centrale est intervenu le 25 mai 2016. GEP va continuer à exploiter les deux centrales pour le compte de son client LHI dans le cadre d'un contrat aux revenus récurrents sur 15 ans.

Pour mémoire, GEP s'était porté acquéreur des droits des deux projets sur ses fonds propres, puis avait organisé la mise en place du financement bancaire au niveau de chaque société support de projet. GEP avait ensuite procédé à la construction clés en main des deux centrales et supervisé leur raccordement au réseau et leur mise en service. Le produit de trésorerie issue de ces deux cessions va permettre au Groupe de se positionner sur de nouvelles opportunités d'acquisition. La cession des sociétés supports de projet entraîne la disparition dans les comptes consolidés de GEP de la dette associée au financement des centrales.





### 3.3 Les perspectives de GEP

Les perspectives de GEP pour les années à venir vont être fortement impactées par l'international et par la création d'un bureau de développement de centrales éoliennes et photovoltaïques.

- GEP recherche d'autres centrales éoliennes et/ou photovoltaïques en vue de les financer, de faire les travaux et de les céder. Plusieurs opérations sont aujourd'hui à l'étude. GEP va capitaliser sur ses nombreuses réalisations (centrales éoliennes, centrales photovoltaïques, complexes agro-solaires, ...), représentant 100 MW environ pour trouver de nouvelles opérations.
- GEP va développer les travaux suite aux consultations en France, tant pour les centrales photovoltaïques que pour les activités traditionnelles de SENERGIES.
- GEP se positionne également sur les consultations internationales et cherche à se développer en Amérique du Sud, en Amérique centrale, dans les Caraïbes, en Europe et au Vietnam. Le groupe étudie toute opération possible et créatrice de valeur.
- GEP a créé un bureau de développement de centrales éoliennes et photovoltaïques en France. Cette nouvelle structure a pour objectif de disposer d'un portefeuille de projets de 2000 MW d'ici 5 ans. Cette société interviendra sur des opérations nouvelles comme sur des partenariats avec des bureaux de petite taille existants.

Pour ce faire, GEP s'est dotée d'une structure commerciale de circonstance avec les collaborateurs suivants :

- Christophe Guyard, Directeur en charge du développement
- Berna De Rijke au bureau d'Aix-en-Provence
- Cédric Dereganhac au bureau d'Aix-en-Provence
- Yves Le Bel au bureau d'Aix-en-Provence
- Robbert Van der Meer en Grèce
- Hicham El-hadi à Casablanca

Compte tenu de son organisation, des récentes acquisitions, des forces commerciales déployées à l'international et des opérations en cours, GEP réaffirme ses objectifs

**L'objectif du Groupe Global EcoPower est de réaliser un chiffre d'affaires de 120 millions d'euros en 2017 et un EBITDA de 32 millions d'euros.**





## 4 Evènements postérieurs à la clôture du 30 Juin 2016

Pour rappel, parmi les deux centrales cédées à LHI, la cession de l'une d'entre elles est intervenue le 28 Juillet 2016.

- Une centrale de 10 MW sur les communes de Seuil et Mont-Laurent dans les Ardennes (08) a été cédée en date du 28 juillet 2016, Global EcoPower a en effet cédé sa participation de 60% dans la société Parc Eolien de Seuil Mont-Laurent également à LHI. Pour rappel, cette centrale est composée de cinq aérogénérateurs Vestas V90 de 78 mètres de hauteur de moyeu et d'une puissance unitaire de 2 MW.

Par décision de la cour d'appel de Paris en date du 21 Octobre 2016, la SNC Parc éolien de la voie romaine (Groupe Léonidas) a été condamnée à verser à la société Global EcoPower la somme de 580 464,82 € à titre de provision et 4 000 € au titre de l'article 700.

Par décision de la cour d'appel de Paris en date du 21 Octobre 2016, la SNC Montbray Margueray Energie (Groupe Léonidas) a été condamnée à verser à la société Global EcoPower la somme de 954 720 € à titre de provision et 4 000 € au titre de l'article 700.

Les deux sociétés ci-dessus du groupe Leonidas ont été condamnées par ailleurs à fournir des cautions devant couvrir le solde des marchés.

